



Paiement des taxes d habitation sur location de cave

Par aude

bonjour

je souhaite louer une cave de 3 m2 a 10 km de chez moi a un particulier et j aurai voulu savoir si en plus de la somme verse chaque mois il fallait aussi que je paye une taxe d habitation via les impots . le loueur est assez vague sur cela . est il possible d avoir une reponse la dessus
cdt

Par florian15

Bonsoir,

Cette cave n'est pas une dépendance à l'habitation combien même elle serait rattachée à votre habitation et inscrite en tant que telle au bail, dès lors qu'elle se situe à plus d'un kilomètre de votre résidence et donc normalement insoumise à la taxe habitation.

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr/> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr/> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87

Par florian15

Aux Administrateurs du forum : N'est-il pas possible d'empêcher cette publicité récurrente ?